

## Armement pour les terres australes

Brest, le 28 septembre 1772

-----

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4/317, pièce n°97.

Prévoit d'armer un vaisseau de 64 et une corvette de 12 qui appareilleront en début d'année 1773, sous le commandement de Kerguelen.

Le 2 août 1772, l'ordre avait été donné d'expédier 5 petits bâtiments pour les terres australes découvertes par Kerguelen. (Voir base documentaire=> 2 août 1772)

=====

Marine  
28 septembre 1772

### *Brest*

#### *Armements pour les Terres Australes*

Indépendamment des deux petites flûtes et des trois cotters qui vont partir de L'Orient avec une destination simulée pour l'Isle de France, mais réellement pour les Terres Australes, reconnues l'année dernière par le Sr de Kerguelen, il paraît indispensable de préparer pour la même destination, et sous le commandement de cet officier, un armement plus considérable, qui en partant de Brest dans les premiers jours de l'année prochaine, se trouvera à l'Isle de France dans le temps où les commandants des cinq premiers bâtiments, qui y seront de retour des Terres Australes, pourront rendre compte au Sr de Kerguelen de leur mission, et des nouvelles découvertes qu'ils auront faites dans ces parages.

Il y a d'ailleurs lieu de présumer que les Srs de St Allouarn et de Rossilly<sup>1</sup>, commandants la flûte *le Gros-Ventre* et la chaloupe qu'il y a laissées au mois de février dernier, seront arrivés en France avant son départ, et qu'il pourra sur ces différents rapports arrêter définitivement le plan de sa campagne.

On propose de destiner pour cette mission *le Rolland*, vaisseau neuf de 64 canons, et *l'Isia*, corvette de 16, que l'on pourvoira de vivres et de rechanges pour un an de navigation, avec des hardes d'hiver à l'usage des équipages dans les pays froids, et de tout ce qu'on croira nécessaire pour une campagne aussi longue et aussi dure.

On y embarquera de plus tous les bois façonnés pour, en arrivant sur les lieux, pouvoir monter et achever deux chaloupes de pêche, ainsi que les autres effets dont on ne pourrait qu'avec peine se pourvoir à l'Isle de France, pour le radoub et l'entretien des petits bâtiments, qu'il sera indispensable d'y entretenir pour perfectionner cette découverte, et y fonder un établissement convenable.

La dépense de cet armement a été calculée à 340 mille livres, dont, malgré la gêne où se trouve le Département de la Marine, on ne pourra se dispenser de faire remettre dans le port dès les premiers jours de décembre, environ 140 mille livres, pour pourvoir tant aux frais d'armements et aux avances à payer aux officiers et aux équipages, qu'à l'achat des hardes et autres effets qu'une pareille mission exige.

*approuvé*<sup>2</sup>

\* \* \*

---

<sup>1</sup> St Alouarn et de Rosily.

<sup>2</sup> D'une autre écriture.